

31 oct 2020 -09:51

Aperçu transferts des hôpitaux COVID-19

Le plan de répartition pour les hôpitaux est opérationnel depuis plusieurs mois. Les hôpitaux qui ont atteint leur capacité en terme de patients COVID-19 peuvent transférer des patients vers d'autres hôpitaux qui ont encore des lits disponibles. Soit l'hôpital s'en charge lui-même au sein de son propre réseau ou de sa province, soit il demande un transfert au Patient Evacuation Coordination Centre (PECC). Le PECC examine ensuite quels hôpitaux disposent de lits disponibles et organise le transport.

Nombre de transferts vers chaque province

Selon les chiffres de Sciensano, 599 transferts ont été enregistrés depuis le 1er octobre. Avant-hier (29/10), 52 transferts ont eu lieu. La province mentionnée est celle de l'hôpital d'accueil.

CHIFFRES DE SCIENSANO

Province d'accueil	Total depuis 1/10/2020	29/10/2020
Anvers	81	10
Bruxelles (19 communes)	79	5
Hainaut	51	0
Limbourg	46	5
Liège	47	0
Luxembourg	12	3
Namur	62	9
Flandre-Orientale	105	8
Brabant flamand	42	3
Brabant wallon	6	0
Flandre-Occidentale	62	7
Allemagne	6	2
Total	599	52

Nombre de transferts depuis chaque province

Le Patient Evacuation Coordination Centre (PECC) a effectivement effectué un total de 316 transferts depuis le début du mois d'octobre, dont 35 avant-hier (29/10). La différence de nombre entre Sciensano et le PECC peut s'expliquer comme suit : au sein de leur propre réseau ou dans la province, les hôpitaux transfèrent sans l'aide du PECC.

CHIFFRES DE PECC

Départ de Bruxelles vers	Total depuis 1/10/2020	29/10/2020
Anvers	42	7
Brabant wallon	2	0
Bruxelles	29	2
Hainaut	17	0
Limbourg	18	0
Namur	3	0
Flandre-Orientale	60	6
Brabant flamand	27	0
Flandre-Occidentale	50	3
Total	248	18

Départs de Liège vers	Total depuis 1/10/2020	28/10/2020
Anvers	15	4
Brabant wallon	0	0
Bruxelles	0	0
Hainaut	0	0
Liège	1	0

Limbourg	31	8
Namur	0	0
Flandre-Orientale	0	0
Brabant flamand	15	3
Flandre-Occidentale	0	0
Allemagne	6	2
Total	68	17
Total final	316	35

Phases de plan de répartition

Le plan de répartition entre les hôpitaux comporte 5 phases :

- phase 0 : 15 % des lits de soins intensifs devraient être réservés aux patients COVID (300 lits sur un total de 2 000 lits) + 4 fois plus de lits doivent être réservés aux patients COVID dans les services non intensifs.
- phase 1A : 25 % des lits de soins intensifs devraient être réservés aux patients COVID (500 lits sur un total de 2 000 lits) + 4 fois plus de lits devraient être gardés libres pour les patients COVID dans les services non intensifs.
- phase 1B : 50 % des lits de soins intensifs devraient être réservés aux patients COVID (1 000 lits sur un total de 2 000 lits) + 4 fois plus de lits devraient être réservés aux patients COVID dans les services non intensifs.
- phase 2A : 60 % des lits de soins intensifs seront réservés aux patients COVID (1 200 lits sur un total de 2 000 lits) + 6x plus de lits seront réservés aux patients COVID dans les services non intensifs + 15 % de lits extra-intensifs seront créés (300 lits ICU supplémentaires)
- phase 2B : 60 % des lits de soins intensifs à réserver aux patients COVID (1 200 lits sur un total de 2 000 lits) + 6 fois plus de lits à réserver aux patients COVID dans les services non intensifs + 15 % de lits extra-intensifs à créer (ceux de la phase 2A) + 25 % de lits extra-intensifs à créer (800 lits supplémentaires au total).

Le comité de Hospital & Transport Surge Capacity a demandé aux hôpitaux généraux et universitaires de

passer à la phase 2B à partir du 2 novembre. Elle a également demandé de créer de lits Corona High Oxygen Care en dehors des soins intensifs.

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Eurostation II
Place Victor Horta 40 bte 10
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Wendy Lee
Porte-parole (NL)
+32 524 91 69
+32 477 98 01 02
wendy.lee@health.fgov.be